



**LE SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU
PARC NATUREL REGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY**
recrute

un(e) Chargé(e) de mission urbanisme durable
en contrat à durée déterminée (6 mois)

Contexte :

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy s'est engagé dans sa Charte sur des objectifs à atteindre en termes de mise en valeur du patrimoine, de développement économique social et culturel, tout en préservant la qualité de vie des habitants.

Dans ce cadre, le Syndicat mixte du Parc s'est investi dans l'animation, la coordination et l'accompagnement de programmes permettant d'améliorer la connaissance, la gestion des milieux, et de préserver la biodiversité, et de sensibilisation des élus, techniciens, et du grand public.

Si aujourd'hui, les EPCI membres du Parc ont toutes un PLUi entré en vigueur, ces documents peuvent être améliorés pour reprendre les attendus de la Charte actuelle (2012-2027) en matière de préservation des patrimoines, et se préparer à intégrer les attendus de la prochaine Charte (2027-2042) en cours de rédaction.

Fonction :

Sous l'autorité de la Directrice adjointe du Parc, vous serez chargé(e) de contribuer à la mise en œuvre d'un projet financé par le Fonds Vert, visant à « Préserver et restaurer la biodiversité dans les Causses du Quercy ». Vous aurez la charge d'une action permettant de enforcer la prise en compte des enjeux environnementaux et notamment de maîtriser la consommation de l'espace et les impacts des projets d'urbanisme sur les patrimoines. Il s'agira de

- traduire les orientations de la Charte dans les PLUi ;
- soutenir l'élaboration et l'évolution des stratégies de planification urbaine, adaptées au contexte local, et compatibles avec les objectifs de sobriété foncière.

Principale mission :

Pour cela, vous aurez en charge :

la réalisation d'un guide technique sur le montage d'OAP, donnant aux EPCI du Parc-Géoparc des clés pour décliner les enjeux paysagers et environnementaux dans leurs documents d'urbanisme. Ces OAP thématiques, voire sectorielles, concerneront notamment :

- la réduction de la consommation foncière en réponse à la trajectoire nationale ;
- l'encadrement du développement des énergies renouvelables ;
- la déclinaison de mesures opérationnelles autour des Trames Verte, Bleue et Noire ;
- la prise en compte des enjeux biodiversité ;
- la gestion des interfaces entre espaces publics et privés ;

- l'identification et protection des patrimoines bâtis et paysagers ;
- le cadrage des interventions dans le bâti ancien ;
- la prise en compte des nouvelles formes d'habitat et notamment de l'habitat dit réversible ;
- l'élaboration de stratégies de réinvestissement des centres-bourg.

Ce travail sera mené en collaboration avec les chargés de mission paysage, architecture, énergie et biodiversité du Parc, et pourra s'appuyer sur des retours d'expérience ou des expérimentations menées par le Parc, ses collectivités membres, ou d'autres territoires à condition qu'elles soient réadaptées au contexte local. Le travail s'appuiera également sur les travaux menés par le Parc dans le cadre du renouvellement de sa Charte et sur son Carnet des paysages.

Compétences requises :

- Bonne connaissance du cadre juridique de l'urbanisme (planification, urbanisme opérationnel) et des enjeux liés à l'aménagement en milieu rural.
- Intérêt pour les questions relatives à l'accueil, la préservation et la restauration de la biodiversité.
- Sensibilité aux paysages et à l'architecture.
- Capacité à travailler en transversalité.

Profil

- Bac+5 ou équivalent.
- Formation initiale en urbanisme-aménagement, ou formation de paysagiste ou architecte avec une spécialisation sur les questions d'aménagement et de planification.
- Première expérience professionnelle appréciée.

Conditions :

- Poste à pourvoir à partir de mars 2026
- Recrutement par voie contractuelle (CDD 6 mois)
- 39h par semaine avec protocole d'application des 35h
- Rémunération selon la grille de la Fonction Publique territoriale, en référence au cadre d'emploi des Ingénieurs Territoriaux
- Poste basé à Labastide-Murat/Cœur-de-Causse (Lot).
- Véhicule personnel et permis B obligatoire (possibilité d'utiliser les véhicules de service pour le terrain)
- Protocole de télétravail (2 jours par semaine)

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser

Par courrier à : Madame la Présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy - BP 10 – Labastide-Murat – 46 240 CŒUR-DE-CAUSSE

Par mail à : contact@parc-causses-du-quercy.org

Renseignements : Ambre Girou, directrice adjointe / 05 65 24 20 50 / agirou@parc-causses-du-quercy.org